

Contrôle annuel 2025 – activités transfrontalières

Concerne uniquement les sociétés et les indépendants qui emploient des salarié/es

Numéro d'affilié

Raison sociale > selon inscription au Registre du commerce

Nous vous prions de cocher la/les situations qui vous concernent :

- ☐ Indépendant ou société avec du personnel qui n'a pas d'activité transfrontalière
(SVP : datez, signez et renvoyez-le nous)
- ☐ Indépendant avec du personnel qui a une activité transfrontalière
(SVP : répondez aux questions suivantes)
- ☐ Société avec du personnel qui a une activité transfrontalière
(SVP : répondez aux questions suivantes)

Accords bilatéraux CH/UE/AELE

Exercice d'une activité dans un ou plusieurs États membres et en Suisse

1. Ma société est concernée par des personnes salariées qui sont susceptibles de se retrouver en **situation de pluriactivité** car elles travaillent :

- pour ma société, en tant que frontalières, avec un seul jour de télétravail dans leur État de domicile (< 25 %)

☐ oui ☐ non
- pour ma société, en tant que frontalières, avec des jours de télétravail dans leur État de domicile (< 50 %) – accord multilatéral du 1^{er} juillet 2023

☐ oui ☐ non
- pour ma société, en tant que frontalières, sans exercer aucune autre activité lucrative dans leur État de domicile

☐ oui ☐ non
- pour ma société, dans plusieurs États UE/AELE

☐ oui ☐ non
- pour ma société et un ou d'autres employeurs en UE/AELE

☐ oui ☐ non
- pour ma société et comme indépendantes en UE/AELE

☐ oui ☐ non
- pour ma société, mais cotisant à la sécurité sociale d'un État autre que la Suisse

☐ oui ☐ non

Détachement : activité dans un État UE/AELE

2. Ma société est concernée par des personnes salariées qui sont en **détachement** car elles exercent :

- une mission de courte ou longue durée dans un État UE/AELE

☐ oui ☐ non
- du télétravail transfrontalier temporaire et ponctuel à plein temps (100 % du temps de travail) dans un État UE/AELE – accord multilatéral du 1^{er} juillet 2023

☐ oui ☐ non

Détachement : activité dans un État contractant

3. Ma société est concernée par des personnes salariées qui sont en **détachement** car elles exercent :

- une mission de courte ou longue durée dans un État contractant en dehors de l'UE/AELE

☐ oui ☐ non

Activité dans un État non contractant (État tiers)

4. Ma société est concernée par des personnes salariées qui sont au bénéfice d'une **continuation d'assurance obligatoire** en Suisse car elles exercent :

- une mission de courte ou longue durée dans un État non contractant (État tiers)

☐ oui ☐ non

Membres de la famille accompagnant votre salarié/e en mission à l'étranger

5. Ma société a informé le personnel concerné de la possibilité d'assurance pour le/la conjoint/e ou le/la partenaire enregistré/e qui l'accompagne pendant la mission à l'étranger.

☐ oui ☐ non

Utilisation de la plateforme ALPS

6. Ma société a déjà un accès CH-LOGIN pour traiter ces situations dans la plateforme ALPS.

☐ oui ☐ non

Lieu et date

Signature(s) valable(s)